

PRENDRE EN MAIN LE TRACTEUR

Conduire les engins viticoles en sécurité
En centre de formation, En entreprise

Durée : 7 h

Prix inter-entreprise : 365 € H.T. / personne

Objectifs pédagogiques

Maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives aux tracteurs viticoles

Le public

Prérequis

Personne n'ayant jamais conduit de tracteur agricole.

Aucun.

Déroulé du programme

- Généralités sur la prise de poste du tracteur.
- Règles de circulation applicables aux engins agricoles.
- Risques liés à l'utilisation des tracteurs agricoles.
- Généralités sur les vérifications d'usage des tracteurs.
- Conduire, manœuvrer le tracteur.

Suivi, évaluation et certifications

- Des évaluations théoriques et pratiques au cours de la session.
- Feuille d'émargement
- Enquête de satisfaction stagiaire et client
- Obtention d'une attestation de fin de formation.

Taux de satisfaction

100%

L'équipe pédagogique

Florian A.

Contrôleur et formateur diplômé en Formation Professionnelle pour Adultes depuis 2018, je m'appuie sur onze années d'expérience en conduite d'engins de travaux publics au sein de grands groupes. Mon objectif est de transmettre mes compétences pour garantir la sécurité des équipes sur les chantiers. Je suis également habilité pour les Vérifications Générales Périodiques (VGP), les autorisations de conduite, les réglementations CACES®, ainsi que pour l'AIPR tous niveaux et la formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

Le financement

Les modalités de financement des formations sont variables et dépendant de nombreux critères. Parmi ceux-ci, la catégorie socioprofessionnelle de l'apprenant, l'Opérateur de Compétences (OPCO), la taille de l'entreprise sont prépondérants. L'équipe NG VIN vous accompagne dans le choix de vos formations et les modalités de financement. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

Les sessions inter-entreprises

Dates	Villes	Tarif
Entrées/sorties permanentes	Orange	365 € H.T. / personne
Entrées/sorties permanentes	Gard	365 € H.T. / personne
Entrées/sorties permanentes	Bouches-du-Rhône	365 € H.T. / personne
Entrées/sorties permanentes	Var	365 € H.T. / personne